

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FEEDER LYXOR SG Global Quality Income NTR

Classe C2 - Code ISIN : (C) FR0012685980

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds nourricier à gestion active ayant pour indice de référence l'indice SG GLOBAL QUALITY INCOME NTR.

La majorité des investissements du Fonds sont liés à l'indice SG GLOBAL QUALITY INCOME NTR.

L'objectif de gestion du Fonds est d'investir une portion proche de 100% de son actif net dans les parts du fonds (-2x)MULTI UNITS LUXEMBOURG - LYXOR SG GLOBAL QUALITY INCOME NTR UCITS ETF (l'OPCVM Maître), afin de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'Indice SG Global Quality Income NTR ("l'Indice de Référence"), représentatif d'un ensemble de valeurs de grande qualité issu d'un univers d'investissement mondial pouvant donner lieu à des distributions de dividendes élevées.

Ainsi le Fonds investira à minima 85% (avec un objectif de gestion proche de 100%) de son actif net dans les parts ou actions de l'OPCVM Maître et pourra, à titre accessoire, détenir des liquidités et/ou investir dans des contrats financiers à des fins de couverture.

L'OPCVM Maître vise à atteindre son objectif via une réplcation indirecte en concluant un contrat d'échange de gré à gré (instrument financier à terme, l'« IFT »).

L'OPCVM Maître peut également investir dans un portefeuille d'actions internationales diversifié, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La performance du Fonds diffèrera de celle de l'OPCVM Maître en raison des frais supportés par le Fonds, des éventuelles rétrocessions touchées par le Fonds (au titre de ses investissements dans l'OPCVM Maître) et/ou en raison de la détention de liquidités par le Fonds.

La classe de part de l'OPCVM Maître investie par le Fonds est la classe de part Monthly Hedged C-GBP dont le code ISIN est LU1040688639.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 years.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	----------	---	---

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des actions internationales sur lequel il est investi. Attention, phrase explicative nécessaire sur le fait et la raison pour laquelle les SRR des fonds maître et nourricier sont différents.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de Lyxor SG Global Quality Income NTR UCITS ETF, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de Lyxor SG Global Quality Income NTR UCITS ETF.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque lié au recours à des instruments dérivés** : Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,05 %
Frais de sortie	0,05 %

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le FCP sur une année

Frais courants	0,17
----------------	------

Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

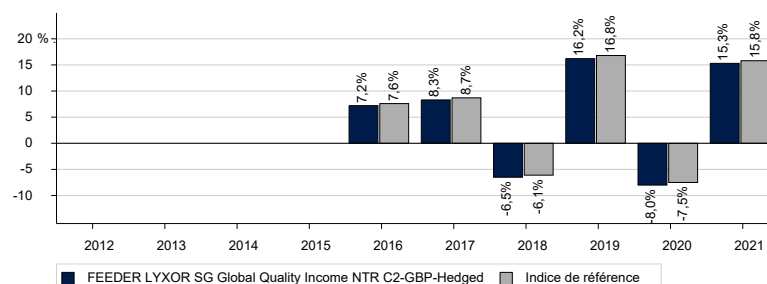
Performances passées

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 30 septembre 2014.

La devise de référence est la livre sterling (GBP).



Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Informations supplémentaires relatives à l'OPC maître et nourricier :

Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques de l'OPC maître et de l'OPC nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Le fait que l'OPCVM maître est de droit étranger peut avoir une incidence sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des parts ou actions de l'OPCVM nourricier.

Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 juillet 2022.